

# MAIRIE DES ADRETS DE L'ESTEREL

## COMpte RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 19 février 2018

**Conseillers présents** : MM, BROGLIO Nello, Maire,

CAPPA Jean François, HEMSEN Alain, TREMEREL Liliane, FERNANDEZ Bernadette et MISEROUX Gérard: adjoints.

GERMAIN Jacques, SARRACO Reine, GILLES Alain, GUERIN René, MASBOU Bernard, MURTA Jean Louis, HOUPLON Sylvain, NIETO Carine, De JESUS Jérôme et BAILLEUL Laëtitia : Conseillers Municipaux.

**Conseillers représentés** : PILLET Murielle et RAGAUD Christelle qui en application de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales ont donné pouvoir de voter en leur nom à BROGLIO Nello et SARRACO Reine.

**Absents excusés** : SANCHEZ Jacqueline, de CONINCK Christophe, ROCHEL Jacqueline et BAUGIER Valérie.

Le compte rendu du 19 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

### 1) **Dotations d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) 2018 - Rénovation énergétique de l'école élémentaire des Adrets de l'Estérel**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés adopte le plan de financement des travaux de l'école comme suit :

<b>Autofinancement</b>	95 340 €	60 %
<b>DETR</b>	63 560 €	40 %
<b>TOTAL</b>	158 900 €	100 %

### 2) **Dotations d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) 2018 – Mise en sécurité du chemin des Sigalons dans le cadre du PPRIF**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés adopte le plan de financement des travaux concernant le chemin des Sigalons comme suit :

	<b>Nature du Financement</b>	<b>Montant H.T.</b>	<b>%</b>
Chemin des Sigalons	Autofinancement	11 000 €	60
	DETR	7 336 €	40
	Sous-total 1	18 336 €	100

### 3) **Dotations d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) 2018 – Installation de la 2<sup>ème</sup> tranche du dispositif de vidéoprotection**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le plan de financement concernant la mise en place des travaux d'installation de la 2<sup>ème</sup> tranche du dispositif de vidéoprotection, proposé par Monsieur le Maire, ci-dessous :

<b>Autofinancement</b>	25 200 €	60 %
<b>DETR</b>	16 800 €	40 %
<b>TOTAL</b>	42 000 €	100 %

**4) Convention de mise à disposition de la salle des associations dite « de l'ancienne poste ».**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de la salle « de l'ancienne poste » avec l'association « le Temps Libre ».

**5) Convention de mise à disposition d'équipements au profit du tennis club des Adrets de l'Estérel**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'équipements, avec le Tennis Club des Adrets.

**6) Convention de mise à disposition du terrain au profit de la compagnie d'arc de l'Estérel**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un terrain avec la Compagnie de Tir à l'Arc de l'Estérel.

**7) Convention avec le Centre de Gestion du Var pour les Examens Psychotechniques**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion du Var concernant l'organisation des examens psychotechniques, examens qui concernent les agents assurant à titre principal la conduite d'un véhicule.

Vu par nous, Maire de la Commune des Adrets de l'Estérel, pour être affiché le jeudi 22 février 2018 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

Fait aux Adrets de l'Estérel, le 22 février 2018

Le Maire :

N. BROGLIO